



L'ÉVÉNEMENT EUROPÉEN POUR ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Communiqué de presse

THE ARCH, MOUVEMENT EUROPÉEN POUR ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, **DÉVOILE LES 16 ENTREPRISES LAURÉATES DANS LE DOMAINE DE L'HABITAT.**

Nantes, le 15 mai 2023_ **Le mouvement européen d'innovations à impact positif, The Arch, dévoile les entreprises lauréates de son programme d'accompagnement dans le domaine de l'habitat et de la ville.** En fédérant et accompagnant des entreprises porteuses de solutions concrètes et immédiates, **The Arch vise à accélérer le passage à l'échelle d'entreprises européennes d'avenir.** Les entreprises sélectionnées vont bénéficier d'un programme spécifique d'accompagnement et de mise en réseau dans les prochains mois. On retrouve par exemple, l'entreprise Italienne [Teti](#), ou encore les entreprises françaises [Aglaé](#) et [Néolithé](#).



L'HABITAT ET LA VILLE AU CROISEMENT DES ENJEUX ACTUELS

Le secteur du bâtiment représente 43% des consommations énergétiques annuelles françaises et il génère **23% des émissions de gaz à effet de serre (GES) français**.

La construction d'infrastructures représente 3,5% des émissions de CO2 en France et leur usage génère **50% des émissions du pays**.

Aujourd'hui, 56% de la population mondiale, soit 4,4 milliards d'habitants, vivent en ville. Cette tendance va se poursuivre : d'ici 2050, avec le doublement du nombre actuel de citoyens, pratiquement **sept personnes sur dix dans le monde vivront en milieu urbain**.

Quelques chiffres qui montrent l'ampleur des enjeux et des transformations à engager dans ces secteurs clés.

16 JEUNES ENTREPRISES À IMPACT POSITIF ACCÉLÉRÉES PAR THE ARCH DANS LE DOMAINE DE L'HABITAT ET DE LA VILLE

Parmi les 100 lauréats européens, The Arch a retenu 16 entreprises agissant pour apporter des réponses dans le domaine de l'habitat et de la ville parmi lesquelles :

- [Teti](#) prévient l'érosion côtière à travers la mise en place de barrières mobiles et éco-responsables, adaptables à toutes les zones géographiques et capables d'inverser le processus d'érosion.
- [Aglaré](#) développe et utilise des plantes luminescentes pour éclairer les espaces publics et mettre le vivant au service des Hommes.
- [Néolithé](#) crée un processus de Fossilisation Accélérée pour les déchets non-recyclables, leur permettant par la suite d'être réutilisés dans la construction sous forme de granulats.

Découvrez toutes les entreprises accompagnées par The Arch sur son site internet : <http://www.the-arch.eu/>.

THE ARCH : ACCOMPAGNER L'INNOVATION À IMPACT POUR ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE AU NIVEAU EUROPÉEN

Face aux enjeux, des entreprises, partout en Europe, émergent en proposant des solutions concrètes, immédiates et complémentaires entre elles. Porté par un collectif d'entrepreneurs aguerris, le mouvement The Arch s'est créé pour accompagner et accélérer, au niveau européen, le développement de ces entreprises.

Après un appel à projet européen lancé en 2022, aujourd'hui ce sont 100 entreprises qui sont labellisées et qui vont bénéficier d'un programme d'accompagnement et de mise en réseau au niveau européen.

Des entreprises sélectionnées selon des critères précis de performance et d'impact comme le souligne Jean-François Balducci, délégué général d'Atlanpole, réseau d'innovation en charge de l'appel à projets : *« Il fallait que le projet respecte un niveau d'innovation tangible, qu'il soit porté par une équipe avec une entreprise ou un projet d'entreprise derrière, qu'il soit ambitieux avec un impact sur la transition écologique en apportant des solutions au réchauffement climatique, et enfin qu'il ait un business model et une facilité de déploiement dans un avenir pas trop lointain. »*

